

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA FLLASH du 26/05/2016

Stéphane HIRSCHI, Directeur de la FLLASH ouvre la séance à 14h30.

Il accueille les nouveaux conseillers : **M. Hado, Mme Alexandre (merci de rectifier l'orthographe des noms si nécessaire)** et ajoute qu'un siège est vacant suite à la mutation interne à l'UVHC de Mme Poulain (secrétaire pédagogique de la licence LEA)..

1- Approbation du relevé de conclusions du conseil du 11/02/2016.

Le relevé de conclusions, après quelques corrections, est approuvé à l'unanimité.

2- Calendriers pédagogiques 2016/2017.

Les calendriers sont présentés un à un par M Hirschi.

Calendrier des licences Mont Houy :

Il faudra indiquer que la semaine 12 est une semaine de remédiation.

Une élue étudiante, Mme Musy dénonce le faible volume d'heures de cours par semestre et le nombre ramassé de semaine de cours soit 22 au total.

M. Hirschi explique que cette volumétrie répond à des contraintes ministérielles. Lors de la négociation de la nouvelle offre de formation la FLLASH a fait le choix de maintenir l'ensemble de ces parcours de formation mais en acceptant une diminution de 6% des volumes horaires.

Mme Musy dénonce le manque de moyens alloués par le ministère à la pédagogie.

Le calendrier est approuvé à la majorité des voix (1 vote contre).

Calendrier de la Licence Harpe et des Licences Professionnelles de Cambrai La Forêt

Il faudra préciser la semaine des devoirs longs en semaine 10 et les récupérations des 1 et 11/11.

Il est précisé qu'il n'y a pas de Forum Dem2O sur Cambrai.

Calendriers adoptés à l'unanimité.

Calendriers Licence Arts Plastiques, Masters Mont Houy et Masters Arts Plastiques :

Calendriers adoptés à l'unanimité.

3- Règlement des examens :

M. Hirschi explique qu'après une année de mise en œuvre de ces nouvelles maquettes, quelques petites adaptations et précisions ont été apportées aux règlements des examens Licences et Masters pour 2016/2017.

Règlement des licences :

Après relecture en séance des modifications sont apportées :

Page 2, exemple 2 lire : L'étudiant a 8,5 de moyenne en première session.

Page 2 au bas de la page : **Important** :Mais c'est bien la meilleure **note** entre le note de CC (A+B) et la note B que l'étudiant conserve s'il n'obtient pas son UE.

Page 3 : lire : Au sein de chaque **filière** s'organise la cohérence des modalités...

Milieu de la page 3, deuxième tiret : la note B représente 50% de la note de contrôle continu pour des raisons juridiques, car **elle** est jugée comme note de rattrapage.

Le règlement Licence est approuvé à l'unanimité.

Règlement des Masters :

Aucune modification n'est apportée.

Ce règlement est approuvé à l'unanimité.

4- Subventions aux associations :

Deux étudiantes viennent présentées le projet de réalisation de 2 journées « littérature fantastique » .
Dates prévisionnelles : 11/10 et 10/11/2016. Cette deuxième date sera à revoir.

Ces étudiantes ; trois au total : Justine Duqueroy, Eolia Verstichel et Lindsay Zaba ; sont à l'origine de la réalisation d'une journée littérature jeunesse cette année. Evènement remarquablement organisé et qui a connu un franc succès.

Elles récidivent mais cette fois avec le soutien de la Faculté.

Elles demandent 300€ pour les deux journées.

Les élus estiment le budget insuffisant et leurs proposent de revoir leur demande et de le représenter lors du conseil du 29/06.

Mme Harmonie **XXX**, vient présenter au nom de l'association étudiante Carpe Diem le projet de réalisation de 6 tableaux qui seront exposés à la MSE le 27/06. Le but est d' « Apporter la culture sur les lieux de vie ». Ce projet a obtenu une subvention du FSDIE.

La subvention demandée est de 200€.

Cette subvention est approuvée à l'unanimité.

5- Modifications des maquettes pédagogiques pour 2016 /2017.

M. HIRSCHI cède la parole à M. F. Attal Directeur adjoint de la FLLASH et responsable des Masters et des parcours d'excellences.

Les projets sont présentés aux conseillers.

Masters : Etudes Culturelles, Culture et Patrimoine, Management et Négociation Internationale :
Vote à l'unanimité.

Parcours d'excellences :

Il lui est demandé de fournir le coût total de cette formation sur 3 ans.

Celui-ci est estimé à 180h et d soit environ 8 000€.

Le conseil soutient cette demande de 8 000€ qu'il faudra négocier lors du dialogue budgétaire pour le budget 2017.

Vote à l'unanimité.

6- Budget rectificatif

M. Hirschi cède la parole à M. Deruy.

M. Deruy présente ce budget rectificatif afin de rattacher les 15 000€ du partenariat PPG au budget initial de la FLLASH 2016.

Ces crédits supplémentaires ont été affectés pour la totalité, en fonctionnement. Ces dépenses correspondent à l'ensemble des achats pour la réalisation des œuvres étudiantes de l'exposition Paysages Plastiques qui démarre le 27/06/2016.

Vote à l'unanimité.

7- Conventions PPG et FRAC:

Ces conventions sont présentées par M Hirschi aux conseillers.

Elles définissent la manifestation « Paysages Plastiques » dont il est question au point précédent.

Ces conventions sont adoptées à l'unanimité.

8- Tarifs Bulats :

Mme Richardot directrice de la plateforme des langues et des certifications propose aux conseillers de voter le nouveau tarif 2016 /2017 du Bulats. Celui-ci passe de 25€ à 26€.

Vote à l'unanimité.

9- Référent FLLASH pour le DUFLE en Chine :

M. Hirschi laisse la parole à Mme Lagae responsable du DUFLE. Celle-ci demande aux conseillers de statuer sur la nomination d'un chargé de mission : M. XU (enseignant de l'UVHC), qui représentera la formation DUFLE de la FLLASH au sein des universités partenaires chinoises dès ce jour.

Mme Lagae souligne que M. Xu l'accompagne déjà en Chine et participe pleinement à l'expansion de cette formation (ouverture d'un deuxième groupe à la rentrée 2016).

Cette nomination permettrait qu'il soit le seul interlocuteur pour la FLLASH sur le terrain.

Vote à l'unanimité.

10- Informations du directeur :

Doyen honoraire :

Lors du dernier conseil, il a été voté la possibilité, aux anciens directeurs de la FLLASH de demander le titre de doyen honoraire.

C'est dans ce cadre que M Herbin devient le premier Doyen honoraire de la FLLASH.

Changements de responsables pédagogiques :

Mme Christine SEBAAOUI devient Responsable Pédagogique du Master MNI à partir de l'année universitaire 2015/2016.

Mme Sarah REY deviendra Responsable Pédagogique du Master Culture et Patrimoine à/c de la rentrée 2016.

Encadrement de stage en Master :

Le forfait est de 2,5hetd pour tout étudiant encadré en M1 et M2.

M Hirschi remercie les conseillers pour leurs participations actives lors de ce conseil et lève la séance.